



Association des diplômés de l'Université d'Ottawa Prix d'excellence

Introduction

L'Association des diplômés de l'Université d'Ottawa encourage et appuie les réalisations exceptionnelles de ses membres par la présentation annuelle des prix du mérite. Établis en 2011, ces prix ont pour but de rendre hommage aux talents et aux efforts inspirants des diplômés de l'Université ainsi qu'à leur influence, que ce soit à l'échelle locale ou mondiale.

Les diplômés de l'Université d'Ottawa contribuent à bâtir et à consolider la réputation de leur alma mater par leurs réalisations. En retour, leur association veut identifier et honorer ceux et celles qui se sont particulièrement distingués.

Un comité de sélection examine soigneusement toutes les candidatures. Vu le caractère prestigieux des prix et le haut calibre des récipiendaires, l'Université organise chaque année une soirée de remise spéciale qui réunit des centaines de membres de la communauté universitaire pour célébrer le travail remarquable de ses diplômés. Tous les récipiendaires reçoivent un élégant objet de récompense et leurs noms figureront en permanence sur un tableau d'honneur.

L'Association des diplômés peut décerner chaque année des prix du mérite dans les catégories suivantes :

1. Prix Meritas-Tabaret pour l'accomplissement d'un diplômé

Créé en 1991, il est le plus prestigieux des nos prix. Le prix rend hommage aux talents, au travail et à l'influence de nos diplômés qui nous inspirent tous, tant à l'échelle locale que mondiale. Parmi les récipiendaires on compte l'homme d'affaires Paul Tellier, la pianiste Angela Hewitt, l'animateur Alex Trebek et la journaliste Lisa Laflamme.

La personne lauréate du prix Meritas-Tabaret doit se distinguer par l'excellence de ses réalisations dans son domaine professionnel, faire preuve de leadership dans son domaine d'intervention et sa carrière, contribuer au rayonnement de l'Université d'Ottawa, et démontrer une influence marquante dans sa communauté.

2. Prix Diplômé de l'année

Le prix Diplômé de l'année rend hommage à un diplômé qui s'est distingué par ses réalisations exceptionnelles, peu importe le domaine, au cours de l'année civile précédente. Le candidat retenu se sera vu décerné des honneurs particuliers dans son domaine ou aura obtenu un reconnaissance nationale ou internationale.

3. Prix Fidélité à l'Université

Le prix Fidélité à l'Université est décerné à un diplômé d'exception qui s'est distingué par ses activités bénévoles et/ou philanthropiques à l'endroit de l'Université. Plus précisément, cette personne a contribué de façon importante à l'avancement de l'Université par son dévouement, sa générosité et sa volonté de faire rayonner les valeurs de son alma mater.

4. Prix Jeune diplômé

Le prix Jeune diplômé présenté en partenariat avec le Centre d'engagement mondial et communautaire rend hommage à un diplômé de 40 ans ou moins qui a apporté une contribution remarquable dans son domaine d'activité soit sur le plan professionnel, soit sur le plan communautaire. La personne récipiendaire inspire les futures générations de jeunes diplômés par son exemple.



5. Prix Service communautaire

Le prix Service communautaire rend hommage au diplômé qui s'est distingué par ses activités bénévoles exceptionnelles au sein de sa communauté. Cette personne a enrichi la vie de ses semblables en donnant généreusement de son temps et de ses talents et en se dévouant pour des causes civiques, caritatives ou sociales.

6. Prix Membre honoraire de l'Association des diplômés

Le prix Membre honoraire de l'Association des diplômés est remis à une personne qui n'est pas diplômée de l'Université, mais qui par ses actes et son dévouement a eu un effet bénéfique sur l'expérience étudiante à l'Université. La personne récipiendaire est un ami ou une amie de l'Université qui s'est distingué par ses services personnels exceptionnels et par son engagement et sa contribution (passés ou actuels) à l'endroit de l'Université.

À noter que les prix ne sont pas nécessairement décernés chaque année dans toutes les catégories.

Admissibilité

Sauf pour le prix Membre honoraire de l'Association des diplômés, les personnes proposées doivent être des diplômés de l'Université d'Ottawa (ou détenir un grade, un certificat ou un autre document de diplomation de l'Université d'Ottawa).

- Les personnes titulaires d'un grade honorifique décerné par l'Université d'Ottawa ne sont pas admissibles à moins qu'elles détiennent également un diplôme acquis.
- Les candidatures visant des personnes décédées ne sont pas admises.
- Les candidatures visant des hommes ou femmes politiques en poste ne sont pas admises.
- Les membres actuels du conseil d'administration de l'Association des diplômés ou du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa ne sont pas admises.

Processus de sélection

C'est le secrétariat de l'Association des diplômés qui administre le programme des prix du mérite. Les appels de candidature sont lancés par voie électronique à tous les diplômés qui ont une adresse courriel, et sont affichés sur le site Web de l'Association à l'adresse alumni.uOttawa.ca/fr/association.

La sélection se fait en fonction des réalisations des personnes mises en candidature, telles que décrites dans l'appel de candidatures. Le comité recherche la diversité parmi les récipiendaires des prix. La biographie, les lettres d'appui, ainsi que la description des réalisations doivent clairement faire le lien entre le candidat ou la candidate et le prix pour lequel sa candidature est considérée.

Un comité de sélection nommé par le conseil d'administration de l'Association des diplômés examine toutes les candidatures et fait des recommandations au conseil. Le comité de sélection se compose des personnes suivantes :

- Le président du comité des prix de l'Association des diplômés (président du comité de sélection);
- un membre recommandé par le comité des prix;
- un autre diplômé, si possible qui a déjà reçu un des prix;
- le vice-président des Relations extérieures ou son mandataire;
- un représentant de la communauté universitaire (selon la recommandation du vice-président des Relations extérieures ou son mandataire).
- le directeur exécutif de l'Association des diplômés ou son mandataire (membre sans vote).

Association des diplômés
Université d'Ottawa



Alumni Association
University of Ottawa



uOttawa

613 562-5857
1 800 465-1888
anciens@uOttawa.ca
alumni@uOttawa.ca

1 rue Nicholas, Suite 1001
Ottawa, ON K1N 7B7

Important

- On recommande que les candidats et candidates soient informés de leur mise en candidature et qu'ils soient invités à participer à la confection de leur dossier.
- Les candidatures sont conservées et demeurent admissibles pendant trois ans. On encourage les personnes qui ont proposé les candidatures de mettre à jour les dossiers.
- On s'attend à ce que les personnes récipiendaires assistent au dîner organisé en leur honneur. Si elles ne peuvent absolument pas être présentes pour recevoir leur prix, elles pourront désigner quelqu'un pour les remplacer.
- Les récipiendaires s'engagent à participer aux activités publicitaires entourant la remise des prix : il peut s'agir d'entrevues vidéo enregistrées, de la prise d'une photo et d'entrevues pour des publications destinées aux diplômés ainsi qu'aux médias.

La date limite pour les mises en candidature est le 23 mars 2012.



Formulaire de nomination

(Veuillez imprimer ce formulaire et l'envoyer avec le dossier de candidature. Si vous avez des doutes au sujet des renseignements concernant le candidat ou la candidate, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association des diplômés pour obtenir de l'aide.)

Nom de la personne mise en candidature	
Diplôme et année d'obtention (optionnel)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Pour le prix ou les prix suivants:

<input type="checkbox"/> Meritas-Tabaret	<input type="checkbox"/> Jeune diplômé
<input type="checkbox"/> Diplômé de l'année	<input type="checkbox"/> Service Communautaire
<input type="checkbox"/> Fidélité à l'Université	<input type="checkbox"/> Membre honoraire de l'Association des diplômés

Nominé par:

Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	
La personne qui soumet la candidature est: (sélectionner chacune des cases qui s'appliquent)	<input type="checkbox"/> un membre du corps professoral <input type="checkbox"/> un membre du personnel <input type="checkbox"/> un diplômé <input type="checkbox"/> autre : _____

Le dossier de candidature doit comprendre au moins :

- une courte biographie et un CV sommaire (**pas plus de deux pages**);
- une description des réalisations, des succès et des contributions du candidat dans la mesure où ils se rapportent à la catégorie du prix souhaité. (**250 mots ou moins**)

Il peut aussi comprendre :

- jusqu'à trois lettres d'appui;
- tout autre document qui pourrait être utile au comité de sélection (liste des postes occupés, témoignages de reconnaissance nationaux ou internationaux, articles de journaux, photographies, sommaire des publications, adhésion à des associations professionnelles ou sociétés d'honneur) (**pas plus de cinq pages**).

Prière de soumettre vos questions de même que les dossiers de candidature à :

Association des diplômés de l'Université d'Ottawa
1 rue Nicholas, Suite 1001
Ottawa, ON K1N 7B7
Courriel: anciens@uOttawa.ca
Téléphone: 613-562-5857 ou 1-800-465-1888